DECLARATION DU CAMEROUN DANS LE CADRE DE LA SOUMISSION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE A LA 41Ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME, GENEVE, NOVEMBRE 2022

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite des mesures prises par le gouvernement algérien afin de protéger le droit à l’éducation, à la santé, au logement et à l’eau potable, de lutter contre la corruption et la violence à l’égard des femmes, et de renforcer les mécanismes judiciaires qui permettaient de protéger les droits des groupes vulnérables

Dans un esprit d'engagement constructif, ma délégation souhaite proposer les recommandations suivantes :

1- Continuer à promouvoir un développement économique et social durable, et améliorer progressivement le niveau de vie de la population afin de créer un socle solide pour l’exercice de tous les droits de l’homme ;

2- Continuer de renforcer le système éducatif, en garantissant aux enfants et adolescents handicapés le droit à l’éducation ;

3- Poursuivre le renforcement des politiques sociales afin que tous les citoyens, y compris les personnes travaillant en milieu rural, aient accès aux mêmes possibilités et aux mêmes services en matière d’éducation, d’infrastructure routière et hospitalière, d’approvisionnement en eau, d’assainissement et d’énergie ;

4- Combattre la violence à l'égard des femmes et des filles grâce à des mesures préventives coordonnées et globales, et garantir l'accès à la justice et à des voies de recours pour les victimes.

Ma délégation souhaite plein succès à l'Algérie dans ce processus d’Examen Périodique Universel.

Je vous remercie pour votre aimable attention. /-

**STATEMENT BY CAMEROON IN THE CONTEXT OF THE SUBMISSION OF THE REPUBLIC OF ALGERIA TO THE 41ST SESSION OF THE UNIVERSAL PERIODIC REVIEW**

**HUMAN RIGHTS COUNCIL, GENEVA, NOVEMBER 2022**

Thank you, Mr. President,

My delegation welcomes the measures taken by the Algerian government to protect the right to education, health, housing and drinking water, to fight against corruption and violence against women, and to strengthen the judicial mechanisms that protect the rights of vulnerable groups

In a spirit of constructive engagement, my delegation wishes to propose the following recommendations:

1- Continue to promote sustainable economic and social development, and progressively improve the standard of living of the population in order to create a solid foundation for the exercise of all human rights.

2- Continue to strengthen the education system, guaranteeing the right to education for children and adolescents with disabilities.

3- Continue to strengthen social policies so that all citizens, including those working in rural areas, have access to the same opportunities and services in education, road and hospital infrastructure, water supply, sanitation and energy.

4- Combat violence against women and girls through coordinated and comprehensive preventive measures and ensure access to justice and remedies for victims.

My delegation wishes Algeria every success in this Universal Periodic Review process.

Thank you for your kind attention /-